SAVOIE

Rozenn Hars

Vice-présidente du Conseil général
Conseillère générale du canton de Lanslebourg-Mont-Cenis

Réunion cantonale
5 ans d'action au service de la Haute-Maurienne

« A tous les âges de la vie, le Conseil général accompagne les savoyards dans leur quotidien. En siégeant dans les commissions à Chambéry, je porte la voix des habitants de notre canton, avec l'ambition de répondre à vos préoccupations et d'améliorer la vie en Haute-Maurienne »

BIEN GRANDIR

Fort d'une augmentation de sa population, le canton de Lanslebourg compte aujourd'hui près de 20% de ses habitants qui ont moins de 25 ans. Le Département a ainsi fait évoluer sa **politique jeunesse** autour de trois axes majeurs, développer l'accueil, les loisirs et l'accompagnement, développer l'accès à l'information et à la prévention, développer la sensibilisation au respect des lois.

Collège de la Vanoise à Modane

Alertée sur vieillissement des locaux du collège, j'ai demandé l'engagement de travaux d'amélioration. C'est **plus de 200 000 € qui ont été investis en 2013** pour l'entretien et la rénovation du Collège de la Vanoise et plus de 770 000 euros en 4 ans. Le Plan Ski Jeunes et Montagne du Département permet à nos collégiens de connaître leur environnement montagnard. Le Département s'est également engagé dans le dispositif européen ALCOTRA « Pôle d'excellence : éducation et formation ». Cet engagement, sur la base d'un crédit total de 680 434 €, sera **financé en coopération** avec l'Union européenne, et portera sur le volet « mobilité des jeunes et échanges entre établissements » en vue d'échanges avec des établissements scolaires italiens des régions de la Vallée d'Aoste, du Piémont et de la Ligurie.

BIEN VIEILLIR

L 'ADPA, Allocation départementale personnalisée d'autonomie, versée par le Conseil général, apporte une aide financière aux personnes âgées en perte d'autonomie dans les actes essentiels de la vie courante à domicile.
Quand la vie à domicile s'avère difficile, l'entrée en établissement devient une possibilité que le Conseil général veut rendre plus attractive qu'elle ne l'a été précédemment. En organisant une meilleure information à travers les CLIC mais aussi par des journées d'accueil dans les établissements.

L'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles est un enjeu majeur du schéma départemental que j'ai supervisé comme Vice-présidente.
Par ailleurs, le Département a souhaité que les établissements soient répartis sur l'ensemble de notre territoire savoyard à des coûts supportables pour les résidants.
En Juillet 2013, l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Modane a été ouvert avec 88 lits médicalisés dont 28 en unité Alzheimer et 7 en hébergement temporaire.
Le Conseil général a accordé une subvention de plus de 1 700 00 € pour sa construction et de plus de 260 000 € d'aide pour l'équipement. C'est un choix politique, allant bien au delà des compétences obligatoires , qui permet au Département de soulager les familles en diminuant leur reste à charge

Pour me contacter : Conseil général de la Savoie - CS31802 - 73018 Chambéry ; rozenn.hars@cg73.fr ; 04 79 96 73 31

LES ROUTES

Colonne vertébrale du département, le réseau routier n'est pas seulement une succession d'ouvrages et de routes recouvertes d'enrobé, c'est aussi et surtout **un outil de notre développement économique.**

Cette fonction est encore plus présente dans un canton de montagne, importante destination touristique d'hiver et d'été. La qualité des infrastructures y est primordiale.

C'est pour cela que le Département a investi **plus de 4 700 000 € depuis 2010** dans l'entretien et la sécurisation des routes du canton de Lanslebourg-Mont-Cenis.

Pour atténuer les nuisances provoquées par ces indispensables travaux, j'ai initié depuis 2012 une rencontre annuelle avec les élus pour prendre en compte les contraintes locales.

En Maurienne, c'est ainsi près de 100 agents qui se relayent au quotidien pour vous permettre de circuler en toute sécurité.

Depuis 2010, ils ont entre autre oeuvré :

à la **sécurisation de la RD1006** entre Modane et Bramans **(environ 500 000 €)** et de la portion de la RD902 entre Bessans et Bonneval **(1 300 000 €)** mais aussi à la réalisation d'une protection avalanche à Lanslevillard-Bessans **(30 000 €)** ou encore à la réparation du pont de la Chalp à Bessans **(940 000 €)** et à l'entretien d'autres ouvrages d'art **(530 000 €)**.

Soumises à rude épreuve par notre climat montagnard, les chaussées demandent une attention régulière.

Depuis 2010, ce sont plus de **1 300 000 € investis par le Département pour la réfection des chaussées** sur l'ensemble de notre canton.

Par ailleurs, le Département a procédé à des **travaux d'urgence** suite à des éboulements et des effondrements, à Bonneval, Lanslebourg, Sollières, Bramans pour un montant de 172 000 euros..

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Département de la Savoie a fait le choix, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, d'une politique clairement volontariste, c'est à dire bien au-delà de ses compétences obligatoires.

En finançant les stations d'épuration, le Conseil général de la Savoie a allégé les charges d'investissement des communes et ainsi réduit la contribution des usagers.

Depuis 2010, ce n'est pas moins de **1 770 000€ qui ont été mobilisés sur l'ensemble du réseau d'eau du canton** de Lanslebourg-Mont-Cenis.

Programmation FDEC (Fond Départemental d'Équipement des Communes) au cours des années 2011 à 2013 pour le canton de Lanslebourg-Mont-Cenis

- 54 000 € pour l'agrandissement du garage communal de la commune de Sollières-Sardières,
- 47 000 € pour le pavage de la rue de l'église à Bonneval sur Arc,
- 22 800 € pour l'acquisition d'un engin de déneigement à Lanslebourg,
- 60 000 € pour la restructuration de la mairie de Termignon,
- 41 800 € pour l'aménagement de l'accès à la chapelle St Antoine et de l'église de Bessans,
- 20 000 € pour l'extension du cimetière de Bramans,
- 61 000 € pour la réhabilitation, l'extension et la mise aux normes des locaux de la mairie de Lanslebourg,
- 19 300 € pour la restructuration de l'atelier et des garages communaux de Lanslebourg,
- 7 500 € pour la mise en conformité du perron de l'école de Lanslevillard,
- 4 800 € pour la mise en accessibilité de la bibliothèque des Verneys à Bramans,
- 10 250 € pour l'aménagement d'un ascenseur extérieur public à Lanslevillard,
- 6 300 € pour l'acquisition d'un camion de déneigement à Sollières-Sardières,
- 86 000 € pour le réaménagement de Val Cenis le Haut à Lanslevillard
- 6 200 € pour l'aménagement de l'accès à la chapelle St Sébastien à Bessans

Pour me contacter : Conseil général de la Savoie - CS31802- 73018 Chambéry ; rozenn.hars@cg73.fr ; 04 79 96 73 31

L'AGRICULTURE

Le Département de la Savoie a fait le choix de **soutenir l'agriculture de montagne** pour faire face aux évolutions et aux nouveaux enjeux d'un secteur en concurrence permanente.

Le Conseil général **accompagne ainsi les agriculteurs** comme **les coopératives agricoles** pour moderniser leurs outils de production afin de pouvoir **concilier compétitivité et exigences environnementales**.

Soutenir l'agriculture, c'est soutenir les hommes, soutenir les productions mais aussi soutenir les débouchés.

Quelques exemples sur le canton :

La Coopérative Laitière Haute-Maurienne Vanoise a été aidée pour l'aménagement du magasin de Modane (**15 000 euros**) et la création d'une nouvelle unité de production du Bleu de Bonneval à Sollières-Sardières (**180 000 euros** et un appel des fonds européens de **176 000 euros**).

Un poste de chargé de mission au sein du GIDA de Haute-Maurienne a été financé à hauteur de **18 000 €** et de **16 000 €** à travers le Contrat de Territoire Maurienne (CTS) porté par le Syndicat du Pays de Maurienne sur les thématiques des circuits courts et de l'irrigation.

A la suite des sécheresses des dernières années, le Département a accompagné les agriculteurs dans leurs objectifs d'amélioration du réseau d'irrigation.

C'est ainsi plus de **55 000 €** qui ont été mobilisés pour l'extension du réseau d'irrigation sur la commune de Bramans et **36 000 €** pour aider à la réalisation du réseau d'irrigation de Sollières-Sardières (SIVOM du Val d'Ambin) déclenchant ainsi automatiquement une aide européenne équivalente.

Zone d'activités agricole de Bonneval sur Arc

Initiée en 2004, la zone d'activité agricole de Bonneval sur Arc a reçu un soutien exceptionnel de plus de 5 750 000€ dont plus de 1 200 000€ directement du Département. Malgré les contraintes administratives, les exploitants agricoles ont pu prendre possession des nouveaux bâtiments fin 2012.

Le canton de Lanslebourg a bénéficié durant la programmation 2007-2013 de nombreux financements européens:
- Au titre du programme de **coopération franco-italienne** ALCOTRA, 6 projets ont été financés pour un **montant total d'environ 3 800 000 €**,
- Au titre du **programme interrégional opérationnel des Alpes** (POIA), le canton a reçu plus de 550 000 € partagés entre 16 projets.

L'ensemble de la Maurienne , a reçu presque **1 600 000€ au titre du FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Quelques exemples de programmation au titre du POIA :
- 24 800 € pour la reconversion de l'espace baroque Maurienne (CCHMV)
- 56 500 € pour l'extension du refuge de l'Arpont (Parc de la Vanoise)
- 35 800 € pour l'élaboration d'un projet de développement durable (CCHMV)
- 55 000 € pour le déploiement de la stratégie marketing de Haute-Maurienne-Vanoise

Pour me contacter : Conseil général de la Savoie - CS31802 - 73018 Chambéry ; rozenn.hars@cg73.fr ; 04 79 96 73 31

LE TOURISME

Véritable poumon économique du Département, l'activité touristique, historiquement basée sur l'hiver, est marquée par une saisonnalité importante.

Le Département se veut aujourd'hui **moteur d'un tourisme toutes saisons** et offert à tous les publics. Comme de nombreux habitants et acteurs économiques, j'ai participé à la réflexion Haute Maurienne 2025 et à l'élaboration de la stratégie touristique portée par la Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise.

Ce projet de territoire a bénéficié des subventions départementales à travers le contrat de stations moyennes, le CTS, contrat de territoire savoyard de Maurienne ou le Plan Tourisme départemental adopté en 2007 et renforcé en 2013 visant à **conforter le tourisme d'hiver et développer le tourisme d'été**. Grâce aux aides du Département, les financements européens sont aujourd'hui mobilisables et viennent augmenter les subventions aux communes.

Le contrat de stations moyennes réserve 700 000 euros à la Haute Maurienne pour des **actions de diversification touristique et d'amélioration des conditions d'accueil** :

- Amélioration de l'accueil touristique des jeunes enfants sur Val Cenis : 300 000 euros pour les pôles enfance de Lanslebourg et Lanslevillard
- Création d'espaces enfants originaux
- Restructuration de la muséographie de la Maison de la Vanoise à Termignon
- Aménagements liés aux grands événements
- Randonnées ludiques

Le Plan Tourisme du Département a été largement mobilisé sur le canton :

Aménagements au col du Mont Cenis à Lanslebourg : 92 000 euros plus 259 000 euros au titre des grands sites de Savoie ;

L'itinéraire pédestre thématique « Sur les traces d'Hannibal » et la Promenade de Découverte Savoyarde à Bramans : 158 000 euros (plus une subvention européenne de 292 000 euros) ;

Refuge de l'Arpont à Termignon : 1 200 000 euros

Maurienne sportive

La Maurienne a la chance de posséder quelques-uns des plus beaux cols qu'empruntent les cyclistes du Tour de France. La valorisation de cet environnement autour de la marque : « La Maurienne, le plus grand domaine cyclable du monde » a été rendue possible avec l'aide du Département, pour un montant de 37 500€ pour le recrutement d'un animateur de la filière « cyclo ».

Maurienne culture

Afin de dynamiser le tourisme du patrimoine, le réseau des musées de Maurienne a été conforté. Le volet Culture du CTS est doté d'une subvention de 200 000€ à destination de projets soutenant les activités en lien avec la fondation FACIM (fondation pour l'action culturelle internationale en montagne).

Pour me contacter : Conseil général de la Savoie - CS31802- 73018 Chambéry ; rozenn.hars@cg73.fr ; 04 79 96 73 31